

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS.
Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00
Trois mois.....\$0.50

L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES "

ANNONCES

1ere insertions par ligne.... 10
Insertions subséquentes.... 5c

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frere.

QUEBEC

SAMEDI 15 JANVIER 1887

ALLOCUTION PONTIFICALE

Nous recevons la dépêche suivante, dit l'Union :

Rome, 24 décembre, 11 h. 30 matin.

Le Saint Père a reçu hier les hommages et les félicitations du Sacré-Collège.

Répondant au cardinal Sacconi, Sa Sainteté a prononcé un discours très important et très chaleureux.

Après avoir remercié les cardinaux de la part qu'ils avaient prise à ses amertumes et des félicitations qu'ils lui avaient adressées, le Pape a dit qu'il ressentait vivement le besoin des consolations célestes. Si, en effet, Sa Sainteté n'éprouve aucune amertume pour les attaques qui sont dirigées contre sa personne brevée d'offenses et d'outrages sanglants, Elle est vivement contristée de la guerre violente qui est dirigée contre l'Eglise et la Papauté.

Elle déplore vivement tout ce qui est fait contre ces deux saintes causes, même parmi les nations catholiques, et elle fait ce que lui impose son devoir apostolique pour défendre partout les droits sacrés de Dieu et de l'Eglise.

Le Pape est surtout affligé de ce qui arrive en Italie, et particulièrement à Rome, où les attaques sont les plus graves, car elles atteignent directement le pouvoir suprême auquel sont étroitement unis le bien, la vie et l'action sociale de l'Eglise dans le monde. Ses motifs de plainte ont été accrus outre mesure par les desseins que révèlent de récentes et odieuses manifestations contre l'Eglise.

Le Saint-Père déplore ensuite que de nouvelles lois aient été préparées pour confisquer les biens ecclésiastiques, que des armes aient été aiguës contre l'enseignement catholique, que des mesures odieuses aient été prises contre des religieuses inoffensives et dignes de tout respect.

Puis, il ajoute :

Les assauts sont devenus plus furieux et les haines plus implacables contre le Pontificat romain, dénoncé publiquement comme l'ennemi de l'Italie dans tous les temps et désigné par de tels noms d'opprobre et de mépris que la langue ne peut les répéter sans horreur.

Quoi d'étonnant si, dans les réunions populaires, dans les comices publiques, dans la presse, on lance contre le Pape les outrages les plus vils, les injures les plus indignes? Quoi d'étonnant si, ensuite, les haines étant ainsi attisées, il s'est commis, dans diverses villes d'Italie, les plus horribles affronts contre la dignité pontificale? Quoi d'étonnant si l'on a médité les plus féroces desseins, si on nous a menacé nous et notre demeure pacifique des dernières violences?

Ce qu'il y a de pire, c'est que ces manifestations de haine et de fureur contre nos plus bienfaites intentions pour le monde et surtout pour l'Italie, aient pu se produire libre-

ment sans que rien fût fait pour les empêcher. Chacun voit donc comme l'on respecte la dignité, la sécurité, l'honneur et la personne du Souverain-Pontife. Quelle sauvegarde et quelle liberté!

On dit que le Pape n'est pas entravé dans le gouvernement de l'Eglise : qu'est-ce que cela signifie?

Pendant les premiers siècles, les Papes ont gouverné l'Eglise au milieu des persécutions, en prison et en exil.

Cela prouve la vertu divine de l'Eglise et non la liberté des Pontifes.

Si le gouvernement de l'Eglise n'est pas entravé complètement, il est rendu plus difficile; il dépend du caprice de ceux qui ont le pouvoir d'accroître et d'aggraver encore les obstacles.

Aussi il est évidemment impossible pour le Pape de s'accommoder de l'état actuel, et puisque ses ennemis, forts de l'appui de la puissance humaine, n'omettent rien pour perpétuer cette situation, le Pape a le devoir de renouveler contre les anciens et les nouveaux attentats les protestations les plus formelles, de revendiquer pour sa sauvegarde et son indépendance les droits sacrés de l'Eglise et du Saint-Siège apostolique. Sa confiance est en Dieu.

Daigne le Très-Haut exaucer les vœux ardents du Pape.

DOCUMENT MACONNIQUE

(Suite et fin.)

En second lieu, il importe de faire croire que la maçonnerie ne combat pas les catholiques, mais les cléricaux, qui sont les corrupteurs du catholicisme et qui le déshonorent en le transportant dans les discussions politiques et sur les places publiques.

Pour y arriver, il faut soutenir que la Religion jouit d'une véritable liberté et qu'elle est plus florissante dans les pays où, comme aux Etats Unis d'Amérique, existe la séparation complète entre l'Eglise et l'Etat, et où le gouvernement n'est tenu par aucun devoir statutaire envers l'Eglise.

L'instruction et l'éducation par l'école doivent être le souci de chaque jour des FF. MM. Ils doivent veiller à ce qu'il ne soit point donné de brevets, sauf dans les cas exceptionnels, à des catholiques chez lesquels on peut prévoir qu'il restera des sentiments catholiques. Que les administrations communales aient soin de ne pas prendre des maîtres dont l'esprit est catholique. Que les écoles communales, les asiles, les gymnases, les lycées, les écoles techniques, soient, selon les cas, ou indifférentes, ou adversaires du catholicisme, et qu'on y infiltre les théories et les mœurs naturalistes et dépourvues de tout préjugé religieux. Les écoles supérieures sont, pour la plupart, entre les mains des FF. MM. de leurs affidés, mais il y manque la lutte énergique, et il est temps de l'y introduire ouvertement.

Pour mieux s'emparer de l'instruction, il y a des moyens légaux et des moyens de persuasion. Un moyen légal est l'agitation pour enlever les écoles communales aux municipalités et les soumettre directement à l'Etat.

Il sera d'un grand secours, pour cela, de démontrer que les administrations communes n'ont pas elle-mêmes assez de culture ou qu'elles manquent de liberté et sont dominées par de petites passions, et partant qu'elles sont incapables du grand devoir de l'éducation de l'enfance. Un moyen de persuasion est d'insinuer dans l'esprit des maîtres que l'Etat les paiera plus largement, un autre moyen efficace est de réunir en associations les instituteurs et les institutrices qui conservent des sentiments religieux, ou de les rendre populaires et de les contraindre à abandonner leurs fonctions, dans lesquelles ils sont si funestes au progrès. Un autre moyen encore est de vanter aux yeux des familles l'excellence de l'instruction et de l'éducation humanitaire, et de colorer tout ce qui peut tourner au déshonneur du clergé enseignant et des maîtres qui partagent ses idées.

Mais l'on n'obtiendra pas grand-chose dans le champ de l'instruction aussi longtemps que l'on n'aura pas imposé silence au clergé. Pour arriver à ce desideratum, tant que le gouvernement ne sera pas en état d'opérer par la loi la destitution officielle du clergé et de le réduire à l'inaction en empêchant son influence sur le peuple, il est nécessaire de continuer à représenter le prêtre comme un mystificateur qui prêche des vertus qu'il n'a pas et des doctrines auxquelles il ne croit point, et qui vit de l'ignorance publique. En même temps, il est nécessaire de laisser croire que les pouvoirs publics seront les amis et les protecteurs du clergé et de l'Eglise des que l'Eglise et le clergé auront cessé de faire de l'opposition à l'Etat et de le combattre. Que l'on persuade de plus au clergé que le gouvernement est d'intention de l'enrichir et de l'émanciper de l'autorité des évêques et du Pape, et que l'on use de tous les moyens pour répandre l'opinion que le peuple a le droit non seulement d'administrer les biens des paroisses, mais encore de nommer lui-même les curés, droit que les évêques et le Pape lui ont enlevé par esprit de domination. Ainsi l'on rendra impuissante la hiérarchie catholique, et l'on préparera la voie à la laïcisation de la Religion et à une législation qui assimilera le clergé aux fonctionnaires dépendants de l'Etat.

Pour répandre dans le peuple ces idées de salut, rien de plus utile que les journaux, les associations, les sociétés ouvrières, les sociétés de secours mutuels, les sociétés coopératives, les conférences, les Loges maçonniques et, dans les bourgades et les campagnes où il n'y a pas de Loges, des affiliés à la maçonnerie.

Ces instructions seront développées plus tard. En attendant, que tous les adeptes les suivent fidèlement, et le jour sera proche où la Nature chantera l'hymne de la rédemption sur les ruines des religions (1), et où la révolution cessera de réfréner les forces de l'homme, et où l'humanité marchera dans les voies

d'un progrès sans fin comme sans obstacles, appliquée totalement à se donner sur cette terre la félicité qui maintenant n'est attendue comme un rêve que dans une vie future.

Il est recommandé aux VV. FF. d'avoir toujours devant les yeux les dispositions maçonniques relatives à la crémation des cadavres, au mariage à contracter civilement seulement et aux funérailles civiles, les recommandations de ne point laisser baptiser les enfants, quand c'est possible; enfin, tout ce qui est de nature à jeter le discrédit sur tout ce qui a un caractère religieux, et principalement sur la presse catholique et que l'on n'oublie pas que la bienfaisance ne doit s'exercer qu'envers ceux qui font partie de la maçonnerie, ou qui laissent espérer qu'ils en feront partie.

Par S. L. : le G. O. : aux VV. FF. :

MISSIONS

Les Missions catholiques publient la lettre suivante de Mgr Van Camille, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale :

Qui-nhon, le 23 octobre 1886.

Le bon Dieu veut, paraît-il, que nous buvions jusqu'au bout le calice d'amertume, puisqu'il vient de permettre que nous soyons victimes d'une nouvelle épreuve, dont les suites sont lamentables pour nos pauvres chrétiens. Samedi dernier, 16 courant, pendant la nuit et pendant toute la journée du 17, la presqu'île de Qui-nhon a été totalement ravagée par un épouvantable typhon, comme je n'en avais pas encore vu depuis plus de 33 ans. Je vous écris donc aujourd'hui au milieu, des nouvelles ruines qui m'entourent de toutes parts. A peu près toutes les cases que nous étions peu à peu parvenus à construire pour abriter les 4,000 chrétiens encore réfugiés ici, ont été en un instant emportées par la tourmente et ces malheureux se sont ainsi trouvés exposés à des pluies torrentielles et à la fureur des vents déchirés, sans qu'il fût possible de leur porter secours.

Le ras de marée, qui, dans la soirée du 17 a terminé ce terrible cyclone, a surtout causé des terreurs bien légitimes, car l'eau de la haute mer, projetée en murailles furieuses contre ces dunes de sable mouvant, couvrit peu à peu l'extrémité de la presqu'île. Chacun croyait sa dernière heure arrivée et faisait une nouvelle fois le sacrifice de sa vie. Quelques longues heures de souffrances et d'angoisses au milieu des éléments déchaînés avec la dernière fureur ! L'eau montait, montait toujours. Il fallait déjà teur les enfants au-dessus des vagues envahissantes, et les grandes personnes elle-mêmes, affolées se trouvaient immergées jusqu'à la ceinture. Encore quelques instants et la mer allait engloutir de nombreuses victimes. Mais la sainte Vierge veillait sur mon infertuné troupeau, déjà réduit à la plus affreuse misère et peu à peu l'eau se retira. A son tour, l'ouragan diminua de violence et l'on put organiser des secours,

au moins pour arracher à la mort les familles qui se trouvaient le plus exposées.

C'était un spectacle navrant de voir le sol couvert des mille débris de tant de maisonnettes, et les infortunés habitants grelottant de froid, trempés jusqu'aux os et encore tout ahuris du drame épouvantable dont ils venaient d'être les témoins.

Sans doute ces petites cases établies en camp volant n'avaient pas absolument parlant une bien grande valeur, mais c'était tout ce qu'il restait à nos pauvres exilés et maintenant les voilà sans asile ni abri. L'année dernière, le choléra et d'autres maladies avaient fait de nombreuses victimes parmi nos chrétiens, soit à cause de leur grande misère, soit par suite de leur installation par trop défectueuse. Pour empêcher autant que possible le retour de pareilles calamités, nous avons cru bon, mes missionnaires et moi, de procurer à nos malheureux réfugiés, le bienfait de cases séparées les unes des autres et un peu plus élevées au-dessus de terre. Cette amélioration avait été pour notre détresse une lourde charge. Aujourd'hui voici que tout est à recommencer. Que le bon Dieu daigne prendre une fois de plus en pitié la mission de Cochinchine orientale qui semble agonisante. *Fiat A...*

LE COURANT BELGE

On nous écrit :

" Si M. Mercier arrive au pouvoir, nous allons entrer dans un courant libéral tout à fait semblable au courant dans lequel la Belgique est entrée il y a une trentaine d'années."

Cette proposition manque de justesse.

Si M. Mercier arrive au pouvoir notre province ne *sortira pas* du courant belge, *concedo*; mais elle n'y *entrera pas* pour la très bonne raison qu'elle y est déjà, et depuis longtemps.

En effet, pour ne parler que des vingt dernières années, nous sommes dans le courant libéral depuis la Confédération.

Et si l'on excepte le commencement de réaction qui s'est produit sous l'honorable M. de Boucherville, il faut dire que, chaque année, nous sommes entrés de plus en plus dans ce néfaste courant.

Mais c'est en 1879, sous M. Chapleau, que nous sommes entrés en plein dans le tourbillon du libéralisme masqué, du libéralisme déguisé sous le manteau du conservatisme.

Pour se maintenir au pouvoir, le cabinet Joly avait bien corrompu un député; mais pour arriver au pouvoir, M. Chapleau en a corrompu cinq d'un seul coup. Depuis lors, le parti *bleu* a érigé la corruption politique en système, il en a fait une des *institutions* du pays.

Et ce qui est plus pénible, plusieurs personnes qui, comme notre correspondant, blâmaient autrefois cette politique honteuse, en sont arrivées, peu à peu, à la considérer son émotion.

Et le *courant belge* ne s'est-il pas manifesté dans notre législation depuis bon nombre d'années?

Prenons, par exemple, les lois sur l'importante question de l'enseignement. Sur ce terrain n'avons-nous pas fait des progrès considérables dans le sens *libéral*? N'avons-nous pas vu l'Etat faire des efforts constants pour s'emparer de plus en plus de la direction des écoles, au détriment des droits des

parents; pour *centraliser* de plus en plus les affaires de l'éducation?

Faut-il rappeler les mauvais projets de loi scolaires soumis aux chambres de 1881 à 1884? Faut-il rappeler les tentatives d'établir l'*uniformité* des livres d'écoles? Faut-il rappeler la récente législation qui, sous prétexte de *protéger* les instituteurs, les *enrégimente* comme s'ils étaient des fonctionnaires civils?

Nous prions notre ami de rapprocher le *document maçonnique*, que nous publions cette semaine, de tout ce que l'Etat a fait ou entrepris dans notre province, depuis cinq ou six ans, sur le terrain de l'éducation; s'il fait ce rapprochement de bonne foi, il restera convaincu que nous sommes en plein dans le *courant belge* depuis longtemps.

Le moyen de sortir de ce courant n'est pas de fermer les yeux sur le mal qui se fait parce que de soi-disant conservateurs en sont les auteurs; mais de combattre hardiment et résolument les erreurs maçonniques, naturalistes et libérales partout où elles se manifestent.

C'est ce que nous tâchons de faire. Pourquoi ne pas nous aider dans cette tâche, au lieu de nous créer des embarras?

Quelques-uns qui partagent nos principes trouvent la lutte que nous soutenons inopportune parce que nous ne faisons pas l'affaire de certains hommes politiques, *libéraux* mais affublés du titre de conservateur.

C'est là de l'esprit de parti, où nous trompons fort.

Mais, disent-ils, M. Mercier et les libéraux ne feront pas mieux que les soi-disant conservateurs qu'ils vont remplacer. Admettons le pour un instant; disons même qu'ils feront pis. Mais ne voit-on pas que pour pouvoir combattre avec efficacité le libéralisme de M. Mercier et des libéraux, il faut que nous commençons par le combattre chez les soi-disant conservateurs?

Si nous combattions le libéralisme chez M. Mercier, après l'avoir favorisé par notre silence chez les *bleus*, les libéraux auraient le droit de nous dire: "Vous n'êtes pas sincère, vous faites une œuvre de partisan; vous voyez le mal chez nous, vous ne condamnez pas le même mal chez nos adversaires."

Or, nous ne voulons pas que l'on puisse nous faire, avec raison, un semblable reproche. Nous ne voulons pas nous mettre dans l'impossibilité de continuer, plus tard, la lutte contre les erreurs libérales lorsque d'autres hommes seront au pouvoir.

Et le seul moyen de pouvoir continuer efficacement cette lutte, c'est de condamner *toujours* la mauvaise marchandise, quelle que soit la couleur de l'étiquette.

" PANEM ET CIRCENSES "

C'était le cri du peuple romain tombé en décadence. Il demandait du pain et des amusements à ceux qui le gouvernaient, et ne s'occupait guère du reste.

La dégradation morale, la honte, l'esclavage lui importaient peu pourvu qu'il trouvât de quoi satisfaire son affreux matérialisme.

A lire notre presse ministérielle on dirait vraiment que le peuple canadien-français lui aussi ne demande à ses gouvernants que du pain et des jeux, *panem et circenses*.

Depuis des mois, cette presse ne parle que *matérialisme*.

Le gouvernement a dépensé ici tant d'ar-

gent, il a fait là tels travaux publics, il promet ailleurs tel chemin de fer, tel creusement de rivière, tel quai.

Des affaires d'un ordre supérieur, pas un mot. De la véritable politique, pas un mot, des grandes questions de justice et d'honneur national, pas un mot!

Nous avons l'espoir que les électeurs canadiens français sauront quitter ce misérable terre à terre où se traînent les organes du gouvernement.

Ils se placeront à un point de vue élevé pour juger le gouvernement fédéral et ses candidats, nous en avons la ferme conviction.

Ils ne se demanderont pas si les ministres et leurs amis ont semé et semeront encore l'argent public à pleines mains, mais bien si ces hommes sont dignes de nous gouverner, s'ils ont droit à notre confiance, si leur conduite ne mérite pas un châtement exemplaire.

Voilà comment les Canadiens-français doivent agir s'ils ne veulent pas passer pour une race dégénérée.

Maintenir les ministres actuels au pouvoir uniquement en vue de quelque faveur matérielle à obtenir, ce serait commettre un acte honteux et dégradant, ce serait étouffer les cris de sa conscience avec de l'or.

Quand un gouvernement a fait faire quelques travaux publics dans un comté ou un district, on entend des gens s'écrier: voter contre ce gouvernement serait un acte de noire ingratitude.

C'est là un raisonnement faux et dangereux.

Les ministres ne font pas faire ces travaux publics à leurs propres frais, mais aux frais du pays tout entier: On ne leur doit donc aucune reconnaissance. Si ces travaux sont réellement dans l'intérêt public, c'est un acte de saine administration, voilà tout. Et cet acte ne doit pas nous empêcher de porter un jugement impartial sur la politique générale des ministres. Si, au contraire, les dépenses faites par le gouvernement n'ont pour objet que la corruption en grand de l'électorat, c'est un abus criant qu'il faut flétrir.

Un gouvernement qui, après avoir poussé un petit peuple aux armes par une négligence coupable, supprime le soulèvement, dont il est lui-même le premier auteur, avec une cruauté inouïe; un gouvernement qui n'a fait aucun effort sérieux pour éviter un conflit avec une population paisible mais exaspérée par de longues injustices, par le mépris systématique de ses réclamations légitimes; un gouvernement qui répond à une agitation constitutionnelle par des menaces; un gouvernement qui ne songe à rendre justice à ses administrés que lorsque la guerre est allumée; un gouvernement qui couronne la longue série de ses méfaits par l'emprisonnement et la mort de ses victimes; un gouvernement qui, tout en sévissant avec une rigueur incroyable contre les métis, a laissé impunis des Anglais plus coupables encore, de l'aveu même de Sir John A. McDonald [voir *Courrier du Canada* du 10 et du 13 juillet 1885]; un gouvernement qui n'a rien fait pour découvrir et châtier les auteurs des pillages et des brigandages commis au détriment des métis; un gouvernement, enfin, qui a pendu un fou pour plaire aux orangistes, un tel gouvernement ne mérite-t-il pas la réprobation de tous les honnêtes gens? Voilà la question que les électeurs doivent se poser; et ils doivent y

répondre consciencieusement, devant Dieu à qui ils rendront un compte sévère de leur réponse.

En cette heure solennelle, où il s'agit de l'honneur du pays, où il s'agit pour la nation de réparer une criante injustice commise en son nom par des mandataires prévaricateurs, on vient nous parler chemins de fer, canaux, quais et édifices publics! — *Panem et circenses!*

Une autre question très grave se pose devant les électeurs Canadiens-français: Convient-il que notre peuple catholique continue plus longtemps à subir le joug odieux des orangistes, des francs-maçons, des torys, des fanatiques des autres provinces, et particulièrement d'Ontario?

Pour nous, la vraie question nationale, la question de l'avenir est là.

Sans doute, il faut réparer autant que possible les injustices du passé en infligeant aux coupables un châtement exemplaire. Mais il faut songer à l'avenir; il faut songer à la sauvegarde de notre honneur national. Car une nation qui se déshonore est impuissante. Or, ne serait-ce pas un déshonneur pour nous, Canadiens français, de continuer plus longtemps à reconnaître comme chefs politiques ou même comme *alliés*, les orangistes et les francs-maçons notoires qui gouvernent à Ottawa?

Les Canadiens-français, nous en avons la ferme espoir, se placeront sur ces hauteurs pendant la prochaine lettre électorale; le cri païen et matérialiste de la presse ministérielle: *panem et circenses*, ne les en fera pas descendre.

UN VALET DE SIR JOHN

On le sait, le rêve de Sir John est l'union législative: c'est-à-dire la destruction de notre autonomie provinciale, des législatures et des administrations locales et la création à Ottawa d'un seul gouvernement qui aurait à régler toutes les affaires du Canada, les affaires particulières de chaque province comme les affaires générales qui regardent tout le pays.

Jusqu'ici les Canadiens français ont été unanimes à repousser l'union législative comme le plus grand malheur politique qui pût nous arriver. Mais voici que M. Tarte ose élever la voix en faveur de ce néfaste projet, cher à tous ceux qui rêvent l'anéantissement de la race française en Amérique.

Dans le *Canadien* du 3 janvier, sous le titre: *Il faut perfectionner*, M. Tarte fait, au cours d'un article entortillé, les incroyables déclarations que voici:

" Les prédictions sinistres dont la Confédération, par exemple, a été l'objet au point de vue du Bas-Canada, de la race française, ont été démenties par les faits d'une manière éclatante. Nous y avons pris de nouvelles forces, nous avons colonisé notre province, nous nous sommes habitués de plus près aux institutions représentatives, nous nous sommes instruits, façonnés. NOUS SOMMES PRÊTS A CE QUI NOUS AURAIT EFFRAYÉS il y a vingt-cinq ans, à une vie POLITIQUE COMMUNE avec nos concitoyens d'autre origine. Nous avons, nous faisons cette vie à Ottawa, dans le parlement fédéral, où, enfin de compte, sont concentrés les intérêts supérieurs du pays. Plus les races qui habitent ce sol se rapprocheront commercialement, politiquement, socialement, plus elles acquerront de vitalité, de force durable. Notre race vaut les autres, elle n'a rien à redouter du

contact. Les langes de l'enfance sont tombés de nos membres !

« Certes, nous ne plaiderions pas la fusion des races, l'oubli de notre origine. Mais nous voudrions voir disparaître ces craintes *puériles, ridicules, funestes* des autres nationalités avec lesquelles nous sommes appelés à vivre. Nous voudrions que tous tant que nous sommes, anglais et français, nous apprenions à nous considérer comme les fils d'une patrie commune dans laquelle nos intérêts sont *identiques*. Nous voudrions voir lever l'aurore du jour où dans ce pays il existerait une idée nationale assez forte pour dominer l'idée mesquine des *préjugés de provinces, de secte, de clocher*. Le grand principe chrétien "aimz vous les uns les autres" est fait pour les peuples comme pour les individus.

« Si on nous demande de préciser nos vues et de définir plus distinctement nos opinions, nous n'avons aucune objection à déclarer que nous croyons à des *changements politiques* dans un temps relativement court.

« Deux courants considérables partagent l'opinion, l'un en faveur de l'annexion aux Etats-Unis, l'autre en faveur du maintien de nos rapports avec l'Empire Britannique, mais avec des modifications dans notre constitution qui simplifieraient le rouage existant, tout en offrant aux intérêts divers une protection aussi complète. Les divisions actuelles des pouvoirs ne dureront pas : NOUS SOMMES TROP GOUVERNÉS. Voilà ce que pensent beaucoup d'esprits sérieux qui ne sont pas avides de changements, mais qui comprennent que pour conserver il faut perfectionner. »

Ces lignes n'ont guère besoin de commentaires : il suffira de les mettre sous les yeux de nos lecteurs pour soulever leur dégoût et leur réprobation.

Voilà où en est rendu M. Tarte, l'un des porte-voix du parti soi-disant conservateur : il prêche perfidement l'union législative, il cherche à habituer peu à peu nos populations à l'idée de ce projet qui serait notre ruine. Quelle besogne détestable pour un Canadien-français, besogne digne des loges maçonniques.

Oui, nous n'hésitons pas à le dire : le langage de M. Tarte est un langage *maçonnique*. Les sectaires ne parlent pas autrement.

Les intérêts supérieurs ne sont pas concentrés à Ottawa ; pour nous, Canadiens français et catholiques, ils sont concentrés à Québec où nous faisons nos propres lois sur l'éducation, les droits civils, la propriété, les institutions municipales, l'administration de la justice, les institutions de charité, etc, enfin toutes ces choses qui constituent la vie intime d'une nation.

A Ottawa, on traite surtout des affaires matérielles : douanes, postes, travaux publics etc. Dire que ce sont là les intérêts supérieurs du pays, c'est tenir un langage *matérialiste*.

Dire que les intérêts des catholiques sont *identiques* avec les intérêts des sectaires, quant il s'agit d'éducation par exemple, c'est tenir un langage *maçonnique* et *naturaliste*.

Appeler *mesquins préjugés de secte et de provinces* les nobles et saintes aspirations du peuple canadien français qui veut, tout en vivant en paix avec ses voisins, conserver intact son cachet de peuple essentiellement catholique et français ; prêcher, comme le *Star*, une *idée nationale* assez forte pour dominer ces *préjugés de provinces et de secte*, c'est-à-dire une *idée nationale* d'où serait exclue l'idée catholique et française comme élément distinct, c'est faire la besogne des loges, c'est propager les doctrines maçonniques.

Voilà où en est rendu M. Tarte !

Et vous verrez que les autres organes ministériels n'auront pas le courage de se désavouer.

Opposons hardiment aux projets maçonniques de Sir John et de M. Tarte des projets et des doctrines absolument contraires.

10. Au projet de l'union législative, opposons l'idée d'une autonomie provinciale plus complète encore. Si le pays est trop gouverné, comme l'affirme M. Tarte, abolissons, non les législatures provinciales, mais le gouvernement fédéral : En effet, il serait temps de nous demander sérieusement si nous ne saurions nous passer du gouvernement central qui tend sans cesse à absorber les droits des provinces.

Une simple union douanière et postale entre les provinces remplacerait avantageusement le gouvernement fédéral.

20. A la malsaine *idée nationale* rêvée par le *Star* et M. Tarte, et dont la réalisation serait l'anéantissement de notre race comme élément distinct, opposons l'*idée nationale, catholique et canadienne-française*.

LES ELECTIONS FEDERALES

Ces jours derniers on répétait partout que les élections fédérales auraient lieu prochainement.

Ces bruits sont-ils fondés ? Nous l'ignorons. Mais les électeurs feraient bien de se tenir sur le qui vive, afin de ne pas se laisser prendre au dépourvu.

Qu'on choisisse de bons candidats : des candidats à principes, des candidats de caractère. Car il faut du caractère pour faire valoir les bons principes.

Que les électeurs exigent de tous les candidats une réponse catégorique à ces questions :

10. Etes-vous franchement opposé au régime maçonnique-tory-orangiste de Sir John, de M. Bowell et de M. White ?

20. Etes-vous bien déterminé à voter la déchéance de ce régime, à nous débarrasser du joug orangiste et tory, à venger les insultes dont on nous a abreuvés, à punir les ministres qui ont lâchement pendu un pauvre aliéné, par froid calcul politique ?

Tous les candidats qui ne veulent pas répondre hardiment *oui* à ces deux questions doivent être impitoyablement rejetés. Pas de faux fuyants, pas de déclarations indéterminées. Dans cette lutte, il faut être pour ou contre le cabinet fédéral.

D'un autre côté, les électeurs agiront sagement s'ils choisissent des candidats qui, tout en se déclarant franchement hostiles au régime tory-orangiste, ne sont pas inféodés au parti grit libéral.

Sans doute, les grits ont fait preuve, dans ces derniers temps, d'un esprit de tolérance civile et politique qui manque entièrement aux torys et aux orangistes : ils viennent de le prouver dans les élections provinciales d'Ontario en résistant aux appels du fanatisme.

Une alliance politique entre les Canadiens français et les grits pourrait se faire sans déshonneur ; tandis que l'alliance actuelle de nos bleus avec les torys est tout simplement honteuse et contre nature.

Notre idéal, toutefois, est plus élevé : Nous voudrions voir les députés Canadiens-français à Ottawa se constituer en Centre. Le Centre devrait rester indépendant des grits et des torys. Briser avec les torys pour

se mettre aveuglément à la remorque des grits, ce sera perpétuer le mal dont nous souffrons. Ce qu'il faut à nos députés, c'est moins d'esprit de parti et plus de véritable indépendance.

Un groupe vraiment indépendant, qui tiendra la balance du pouvoir à Ottawa, non pour en abuser mais pour protéger nos droits et nous faire rendre justice, quel que soit le parti au pouvoir, voilà ce qu'il nous faut.

Qu'on travaille donc à faire surgir des candidats qui, tout en étant hostiles au régime actuel, nous offrent des garanties d'indépendance du côté des grits et des libéraux.

FANATISME

Nous avons à signaler un acte de fanatisme religieux commis par la compagnie du Pacifique.

Le jour des Rois, deux ouvriers catholiques, un Canadien français et un Irlandais, employés aux usines de la compagnie à Québec, ne se sont pas rendus à leur ouvrage, voulant sanctifier cette grande fête par le repos que prescrit l'Eglise.

Le lendemain, étant retournés à leur travail, ils ont été brutalement congédiés.

Et que l'on ne vienne pas dire que, l'ouvrage pressé, la compagnie est justifiable de forcer ses ouvriers à travailler les jours de fête et de congédier ceux qui ne veulent pas se soumettre à ce règlement. L'ouvrage presse si peu que les hommes ne font pas des journées pleines !

C'est donc un acte de pur fanatisme religieux que l'on a commis au détriment de deux braves ouvriers catholiques.

Notre feuilleton

Nous commençons aujourd'hui le nouveau feuilleton que nous avons annoncé la semaine dernière, *Le cas extraordinaire du Dr Jekyll et de M. Hyde*.

Nous conseillons à nos lecteurs de conserver tous les numéros contenant ce feuilleton, car ce récit est un de ceux qu'on aime à relire afin d'en saisir toute la portée.

Nous avons reçu une réponse de M. de Dion à la lettre de M. Super. Nous la publierons la semaine prochaine.

Nous osons espérer que les combattants vont bientôt déposer les armes, de part et d'autre, car plusieurs de nos lecteurs commencent à se plaindre de la longueur de cette polémique.

ENCORE L'HYPNOTISME

(Suite)

Maintenant, l'hypnose est-elle *seulement* une maladie comme toutes les autres ? N'accuse-t-elle pas quelque élément étranger à la physiologie et à la pathologie ? C'est ce que nous allons examiner.

Pour procéder avec ordre et méthode, commençons par étudier l'*étio*logie, c'est-à-dire les causes certaines ou hypothétiques de cette maladie. Bottey et Bernheim n'en découvrant aucune, nient le caractère morbide de l'hypnose. Mais la plupart des médecins modernes ne vont pas jusqu'à cet excès. Tout en reconnaissant que l'*hypnotisme* est un profond chaos, ils cherchent à

l'expliquer de leur mieux et se partagent à ce sujet en deux écoles. Les uns admettent l'hypothèse d'un fluide qui passe de l'hypnotiseur à l'hypnotisé : les autres attribuent les phénomènes hypnotiques à l'énergie de l'imagination du sujet, excitée ou non par l'opérateur, favorisée ou non par une prédisposition personnelle.

C'est ce que Braid appelait déjà la *théorie objective* et la *théorie subjective*. Les plus anciens hypnotistes furent presque tous *objectivistes*. Mesmer inventa, il y a cent ans, le fluide universel, cosmique, thaumaturge, passant du magnétiseur au sujet ; il fut suivi à la lettre par ses disciples durant un demi siècle. Les docteurs Maupied, Caupert, Charpignon, attribuèrent à ce fluide la même nature qu'au magnétisme minéral connu de tous les physiciens. Un grand nombre de savants soutinrent au contraire l'existence d'un fluide nerveux, d'un fluide vital, d'un fluide zoomagnétique, d'un fluide électro-dynamique, tous aussi imaginaires les uns que les autres. D'autres supposèrent un fluide éthéré, d'autres une chaleur animale communiquée, d'autres une force nerveuse transmissible. Les Allemands imaginèrent le fluide odique et spiridique : Gorres soutint la réverbération des idées et des volitions. Un anglais, Gregory, recourut à la dualité du cerveau, il enseignait qu'une moitié de l'encéphale, inerte dans l'état normal, entrainé en exercice pendant le sommeil magnétique. Les plus prudents attribuèrent l'hypnose à des causes ignorées en général. Les piétistes y firent intervenir les anges de Dieu ou crurent y reconnaître un privilège qui se serait propagé dans certains individus depuis l'époque d'Adam ; à moins que ce ne fût l'effet de forces cachées dans la nature. Ceux qui rejettent la théorie objectiviste se laissent cependant parfois entraîner à la supposer. Ainsi, Danto qui nie le fluide mesmérisme, admet l'influence. Le danois Hansen, son émule, dit que peu de personnes possèdent la propriété spécifique de magnétiser ; il admet donc que le magnétiseur influe en quelque manière sur son sujet, autrement tous les magnétiseurs seraient également habiles et capables.

Mais à l'encontre des *objectivistes*, il y a l'école *subjectiviste*. Celle-ci cherche son principal argument dans l'autohypnotisme dont nous avons cité des traits. Faria, Braid et les médecins hypnotiseurs modernes nient, du moins en théorie, la transmission d'un fluide de l'opérateur au sujet. Ils citent à l'appui des cas innombrables d'autohypnotisme. Cependant les lecteurs qui auront eu la patience de parcourir tous les faits hypnotiques que nous avons rapportés dans un précédent article et ceux que nous relatons aujourd'hui, protesteront certainement contre les conclusions *subjectivistes*. Il est évident, dans la presque totalité des cas, que les sujets hypnotisés n'ont fait aucun effort d'imagination pour amener en eux le sommeil ou un effet quelconque d'hypnotisme. Tout au plus ont-ils consenti à se laisser hypnotiser, mais le consentement de la volonté n'est pas une cause physique et ne peut amener des effets physiques. Ces sujets savent en outre qu'ils sont restés au pouvoir de l'hypnotiseur dans un état entièrement passif, comme une victime sacrifiée.

Où donc est la cause de la maladie hypnotique ? On ne peut avec certitude lui assigner aucune ni externe ni interne. Voilà une maladie sans étiologie, c'est-à-dire, sans causes génératrices. Est-ce que cela est bien naturel ?

On objectera : la cause des phénomènes hypnotiques peut-être l'hypnogénésie elle-même, comme disent les médecins, c'est-à-dire, l'acte hypnotisant posé par l'hypnotiseur ou par l'hypnotisé lui-même en cas d'autohypnotisme. Nous nions que cela soit possible. Si l'action hypnotisante était une cause physique, elle serait, comme toute autre cause physique, constante et nécessaire dans ses effets. Or, rien n'est plus inconstant et plus arbitraire que cette action. On peut employer quel moyen on veut et l'on arrive quand même au résultat. Mesmer se servait de petites cuvettes, de la baguette magique, etc...

Puy égar traitait le patient comme un aimant. Puis ce fut la mode des passes qui magnétisaient et démagnétisaient ; moyen absurde s'il en fut, puisqu'on le variait à l'infini et que, avec la même manœuvre, on obtenait parfois deux effets contraires. Mami, en 1850, substitua au contact les passes à distance. Un français vint ensuite qui hypnotisait par le soufflé, juste ce qu'on fait maintenant pour tirer le sujet de l'hypnose. Faria endormait par ce seul commandement : "Dormez !" —Après cela, on supprima la parole et on arriva à endormir par simple présence du magnétiseur ; que dis-je ? on produisit le magnétisme au moyen d'objets insensibles, par exemple, au moyen de gobelets, d'eau mesmériée, d'aiguilles, de crayons, de cartes de visite, etc., etc.

Aujourd'hui a prévalu la méthode de fixer le regard sur un objet brillant. C'est le procédé de Braïl, des sorciers égyptiens et indiens, et du Danois Hausen qui parcourait naguère encore les théâtres de l'Allemagne. Une autre méthode très en vogue, c'est ce que Donato appelle la *fascination* obtenue par un regard fixe, lancé dans les yeux du sujet. Les médecins qui hypnotisent les hystériques, les fous et les autres malades se servent non seulement du regard, mais aussi de la lumière, du bruit, de la pression, du chatouillement, des courants électriques, de l'aimant, du son d'un diapason, etc.

En somme, tout moyen est bon. Par conséquent, le sommeil magnétique avec tous ses phénomènes n'a aucune cause déterminée. N'est-ce pas quelque chose d'antimatériel qu'un ensemble de faits physiques puissent se produire au moyen d'une cause quelconque, choisie à volonté ? Une cause qui ne contient pas l'entité de l'effet, ne peut rien produire ; on ne peut donc choisir à plaisir une cause quelconque pour produire un effet déterminé. Seul l'hypnotisme fait exception. Est-il possible d'admettre cette exception.

Ajoutons qu'il y a *disproportion* évidente entre les effets hypnotiques et les causes qu'on voudrait leur assigner. Comment ? Un désordre physiologique qui ébranle et agite le système nerveux, le système musculaire, le système sanguin, le système cérébral, avec les symptômes de maladies très graves et qui peut rendre le patient semblable à un fou furieux, un tel désordre se produira rien qu'en fixant volontairement les yeux sur un pommeau de laiton, ou en subissant le regard d'un autre homme ou avec quelques passes faites à distance, ou avec une carte de visite magnétisée ? Quel homme raisonnable le croira ? Une altération corporelle immense résulte d'une action hypnogénique minime et, pour ainsi dire, d'une force presque null, qui ne voit là une disproportion inadmissible ?

Mais la *fascination* du regard ? criera-t-on. Jusqu'ici les médecins ont regardé la fascination comme une fable de vieille femme. Si on la remet aujourd'hui sur le tapis, c'est

pour pouvoir trouver une cause à des effets inexplicables. Mais raisonnons. Qu'est ce que la fascination ? Nous admettons que la vue soudaine d'un péril extrême et inévitable paralyse l'action, que l'esprit et le système musculaire en restent affectés au point de perdre les forces, le mouvement et la voix. Mais qu'on ne vienne pas nous dire qu'un coup d'œil de travers, fixe et pénétrant lancé par un charlatan sur la scène puisse produire les mêmes effets. Cependant Hansen, Verbeck et Donato ont hypnotisé dans les grandes villes non seulement des jeunes filles névropathes et hystériques, mais des jeunes hommes forts et bien portants, des savants, des professeurs et des soldats. Est-ce son simple regard qui peut les avoir dominés et asservis à ses volontés.

Qu'on n'objecte pas non plus la *prédisposition* latente du sujet laquelle aiderait l'action de l'hypnotiseur en tant que celui-ci ne ferait qu'éveiller et mettre en exercice cette prédisposition. C'est là une hypothèse entièrement fautive. En effet, d'abord l'action hypnotisante est laissée au choix arbitraire de l'hypnotiseur, ce n'est donc pas une cause physique proprement dite, comme nous l'avons vu plus haut ; elle ne peut éveiller physiquement aucune force de l'organisme humain. Ensuite, cette cause fût-elle vraie, est si minime qu'elle paraît nulle par rapport à l'effet voulu. Enfin, la prédisposition n'existe pas du moins dans un très grand nombre de cas. Peut-être qu'un cerveau affaibli, un fou, une hystérique d'un haut degré, pourront être poussés à l'épilepsie, à la catalepsie, au somnambulisme, au moyen d'une faible secousse, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Transeat. Mais comment admettre que tous ou presque tous les hommes soient prédisposés à l'hypnose et qu'il suffise d'un regard pour les précipiter dans les névroses les plus formidables, dans le délire, etc.

Il existe donc une maladie produite artificiellement sans qu'on puisse, en aucune façon, lui assigner d'étiologie purement physiologique. On ne peut appeler cause efficace de ce mal le fluide infusé dans le patient, parce que ce fluide est rejeté par les savants et qu'il est d'ailleurs démontré inutile par le fait de l'autohypnotisme. On ne peut non plus attribuer cette maladie à l'acte hypnogénique, aux passes, aux objets brillants, etc... parce que ces moyens sont trop faibles pour des effets beaucoup plus grands. La *fascination* n'est pas non plus une cause suffisante pas plus que la *prédisposition* personnelle, parce que, très souvent, il n'y a ni fascination, ni prédisposition, Braid et Charcot qui a ressuscité sa méthode, ont dû l'avouer dans un moment de sincérité. Le premier confessa qu'il "lui était impossible d'expliquer le *modus operandi* de la production de certains phénomènes." Le second, au témoignage du docteur Cartaz, déclare ne connaître encore aucune explication scientifique des effets prodigieux qu'il obtient à la Salpêtrière. N'y a-t-il donc pas là l'intervention d'une cause occulte en dehors de l'ordre naturel ? C'est ce que nous continuerons d'examiner dans le prochain article.

J. M.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur de la "Vérité"

Voici, en quelques mots, la thèse historique que je défends contre les attaques de M. René

de Dion. Je tiens à être clair. Palestrina n'a travaillé que sur une partie du Graduel Romain et cette tentative n'a pas été couronnée de succès ; les Éliteurs de Médicis se sont servis de ce travail, ou plutôt, de cette ébauche, pour faire un livre qui ne valait rien ainsi qu'il appert par le fait bien avéré que le livre en question fut abandonné aussitôt après sa publication.

Voilà la thèse que je soutiens en première ligne ; elle conduit à des conséquences qui pourront faire l'objet de plusieurs thèses subséquentes des plus instructives ; mais, en attendant, et afin de procéder avec ordre, malgré les détours et subterfuges employés par M. René de Dion pour transporter la discussion ailleurs, je m'en tiens à la thèse telle qu'énoncée, parce qu'elle vient la première par ordre de date et par ordre d'importance.

Peut-être M. René de Dion n'a-t-il pas encore parfaitement compris : je vais m'expliquer de nouveau. Palestrina a abandonné son travail sur le plain chant, pris de découragement ; le peu qu'il fit fut exploité après sa mort par un nommé Raimondi, et l'Édition de 1614-15, qui contenait entre autre le petit travail de Palestrina, retrouvé parmi les papiers de rebut du grand Maître et retouché par les plainchantistes du temps, fut abandonnée aussitôt après sa publication, parce qu'elle ne valait rien. Voilà ce dont il faut s'occuper d'abord. Est-ce difficile à saisir ?

Cette thèse mérite une attention sérieuse ; elle peut, ou plutôt, elle doit d'abord être étudiée sur son propre mérite et pour elle-même, sans préoccupation des conséquences plus ou moins désastreuses qu'elle peut avoir pour l'une ou l'autre des Éditions actuelles de chant. Il est vrai que cette manière ne plaît pas à M. René de Dion, mais il faut bien qu'il un prenne son parti, s'il tient à ne pas passer pour un homme léger.

J'ai cru que, pour élucider la thèse présente, il fallait interroger l'histoire, la tradition, l'expérience et aussi la critique du temps si elle existe. M. R. de Dion serait bien bon s'il voulait m'indiquer quelq' autre source possible de renseignement. Serait-ce impuissance ? serait-ce dédain ? M. R. de Dion n'a répondu à aucune de mes preuves. Ainsi, 1^o, je cite, à l'appui de la thèse, le témoignage d'un écrivain ecclésiastique ; M. de Dion riposte que l'écrivain cité par moi n'est rien moins qu'un brave abbé dont les écrits sont fourbis de *racontars* et de *petits romans* ; mais ils ne dit pas sur quoi il base cette affirmation ; aussitôt, néanmoins, je prouve par de nombreux témoignages et irrécusables l'autorité et aussi l'intégrité du savant abbé Baïni, M. de Dion ne dit plus rien, ou plutôt, oui, il dit quelque chose ; il compose quelques phrases, une dizaine toutes reposant sur un calembour des plus énormes. Ne suis-je pas en droit de croire après cela que ce Monsieur n'a que lui seul pour appui lorsqu'il rejette les témoignages qui lui sont contraires ?

2^o. Je prouve par le témoignage d'un historien contemporain de Paul V que la critique du temps a été tout à fait défavorable à l'Édition Médicéenne ; que dit-il à cela ! Rien, absolument rien.

3^o. Je démontre qu'il n'est pas du tout constant que Paul V ait donné d'ordres ou d'approbations formelles relativement au chant même de cette édition : bientôt, s'écrie-t-il, M. Bourduas, nouveau Thomas, ne doutera plus du contraire, et il s'arrête là, vaincu sans doute par l'émotion qu'a dû lui faire éprouver une pareille logique.

4^o. Je prouve, à l'encontre de l'une de ses

affirmations, que Palestrina n'a pas travaillé sous Paul V mais bien sous Grégoire XIII. Il riposte que ni lui, ni la Congrégation n'ont jamais rien dit de semblable. Pourtant M. René de Dion doit se rappeler sa première épître dans laquelle il y a une phrase, une assez longue phrase, laquelle phrase dit très clairement que Palestrina a travaillé sous Paul V, ou bien M. l'organiste de Rimouski ne connaît pas sa langue. La phrase dont je parle commence par ces mots "Palestrina pourtant etc," inutile de la citer toute entière, Monsieur l'organiste n'a qu'à se relire. Nous voilà en face d'une contradiction qui parle assez d'elle-même.

5^o Enfin, à l'effet de diminuer le mérite exorbitant que ce monsieur s'efforce de porter au crédit de l'Édition Pastet, je cite les paroles du Souverain Pontife adressées, les unes à Son Eminence le cardinal Caverot, les autres à Monseigneur l'Evêque de Valence. Que fait M. de Dion ? il s'efforce d'infinier la réponse à Mgr Caverot alors que la réponse à Mgr de Valence est de *deux ans postérieure* à la précédente. Que penser de cette tactique ? M. René de Dion cède sa dernière épître par une citation qui ne regarde pas la thèse présente ; je remarque cependant qu'il est parlé dans cette citation de certaines *prescriptions* du Concile de Trente ayant trait à la révision du chant romain. J'ai eu beau relire les *prescriptions* du concile, je n'en ai pas trouvé une qui mentionne seulement le *chant Romain*.

Il y a bien quelques prescriptions relatives au chant dans les églises, mais toutes se rapportent à la musique *figurée* ou *profane*. Qui peut avoir commis cette erreur ? Seraient-ce les *scribes* dont je parlais dans ma dernière lettre, ou, serait-ce la Sainte Congrégation des Rites ? à M. de Dion de répondre s'il croit avoir reçu lumière et vocation pour cela. Jamais il n'aura plus belle occasion de prouver qu'il respecte plus que moi les Congrégations Romaines. [Peut-être ai-je plagié ses détails dans les brochures de M. Dessus !!]

Un mot en terminant : Si M. René de Dion faisait usage d'un style plus poli et d'un langage moins grossier, ses écrits seraient beaucoup plus goûtés. Catholique fervent comme il se dit, il ne lui convient pas de croire qu'un ecclésiastique se donne le trouble d'écrire pour le simple et misérable plaisir de lui faire la guerre. Il ne lui convient pas surtout d'agir à la façon de ces aventuriers qui, venus de par delà les mers, ne trouvent rien qui vaille parmi nous et ne traitent les gens de savants que pour se moquer d'eux. Il espère en avoir fini avec moi. Oh ! qu'il tienne pour certain que cette correspondance ne s'adresse pas à lui particulièrement ; n'eût été l'intérêt que je porte à une thèse qu'il n'est pas convenable de laisser déaturer je n'eus certainement rien répondu à ses dernières invectives. Maintenant je peux me taire. Je demande bien pardon à M. René de Dion de l'avoir dérangé. Je ne me serais jamais permis de le faire si j'eus su d'abord qu'il fut un malappris.

Je demeure M. le Rédacteur votre tout dévoué et reconnaissant serviteur,

C. Bourduas Proc.

30 décembre, 1886.

LE TREIZIEME FILS

DE

JEAN-PIERRE

Par Charles Buét

XVI

A QUOI LE CURE FELIX DE-PENSA SA VIE

(Suite et fin.)

Il psalmodia, un jour, par une aube livide et blafarde, le *De profundis* sur la tombe de Cyrille XIII, baron de Montbernard, et ce fut un grand déchirement en lui lorsqu'il scella de sa main le tombeau qui devait ne s'ouvrir plus jamais.

Son père, le menuisier Jean-Pierre, était mort plein d'années, honoré comme un patriarche, entouré de ses fils, de ses brus, de leurs enfants. Et cette mort du grand chrétien, simple et bon, duquel il tenait le jour et qui lui avait appris à être aussi un grand chrétien, avait été pour Félix la plus cruelle douleur qu'il eût éprouvée. En fermant ces yeux qui ne verraient plus jamais la lumière de ce monde, mais s'ouvraient à la lumière splendide et toujours vive de l'éternité, sa main avait tremblé.

Et son cœur s'emplit d'amertume lorsqu'il bénit la fosse où l'on allait descendre ce cadavre dont il était la chair.

Lui aussi vieillissait. Déjà des mèches blanches argentaient sa chevelure, et la griffe du Temps traçait des rides sur son front. Ses doux yeux ne brillaient plus de l'éclat qui les faisait si beaux, et son regard de suave bonté semblait parfois se retourner en dedans et plonger dans son âme.

Il voyait s'en aller peu à peu tous les siens. Il était le treizième fils, les douze aînés partaient avant lui, l'un après l'autre. Quand une fois on a pris le deuil, on ne le quitte plus ! Félix voyait sa mère enveloppée de crêpes, et chaque année amenait un anniversaire de plus, un de ces anniversaires sombres, où l'on prend l'étole, la chasuble et le manipule de cette couleur noire, que raye le blancher mate de galons d'argent... Bien souvent, à cette heure, il pensait à tout ce que la terre, la terre nourricière formée de tant de poussière humaine lui dérobait de trésors, et parfois il croyait, à travers l'épais sentier des tombes, entendre battre ces cœurs livrés au ver conquérant, mais dont l'âme immortelle planait dans les sphères célestes !

Il ne lui restait que sa mère. Sa mère plus que nonagénaire, toute courbée sous le poids d'un siècle d'âge, ne vivant plus que par la force de sa volonté, et consumant ses dernières minutes dans la fervente prière, dans les joies mélancoliques et douces du souvenir, encore, Oui, ma mère Rosalie vivait treizième de son fils l'abbé, de son tout me, son orgueil et son bonheur. Elle revivait en lui. Elle ne le voulait point quitter, et Dieu, qui les aimait de tant d'obéissance à sa loi, voulut récompenser cette magnifique tendresse et couronner l'une par l'autre

ces deux carrières d'honneur obscur, d'humilité grandiose et de dévouement charitable.

Dieu le voulut, car il les fit mourir au même instant, et ce fut le même ange qui emporta leurs deux âmes au pied de son trône de gloire.

Un jour l'abbé Félix reçut une lettre, qu'il lut avec une profonde émotion. Puis il mit cette lettre dans son bréviaire, il courut s'enfermer dans l'église, et là il pria, il pleura durant de longues heures. Il ne vint au repas du soir que pour servir sa vieille mère, aveugle et percluse.

Et quand il fut seul avec elle, dans la pauvre salle éclairée par la petite lampe du presbytère, il s'agenouilla devant elle et lui dit :

—Mère, Dieu m'envoie une grande épreuve... On m'écrit de Paris pour me demander si je veux être évêque... Evêque ?... Moi ! j'ai déjà trop !...

—Fils, répondit-elle, si Dieu vous appelle à gouverner un troupeau plus nombreux, il faut obéir. Evêque !...

Le curé toujours agenouillé, murmura :

—Seigneur, détournez le moi ce calice... Mais que votre sainte volonté soit faite, aujourd'hui et toujours.

La vieille mère épuisée par l'effort qu'elle avait fait, étendit ses deux mains sur Félix, et ces mots s'échappèrent de ses lèvres, faibles comme un souffle.

—Fils, je te bénis.....

—Je vous bénis, ma mère !

Au matin, on les trouva tous les deux inanimés, les mains de la mère imposées sur la tonsure sacrée du fils, les mains du prêtre jointes sur son crucifix. Tous deux avec un suave sourire sur la bouche, tous deux endormis dans la paix au Seigneur !

LE CAS EXTRAORDINAIRE

DU

Dr JEKYLL ET DE M. HYDE

(Traduit de l'anglais par J. P. Turdinet.)

I

A PROPOS D'UNE PORTE

M. Utterson, l'avocat, était un homme au visage rude et rarement illuminé par un sourire ; froid, sobre et embarrassé dans son langage ; peu expansif ; maigre, long, poudreux, triste, et, cependant, aimable malgré tout. Dans les réunions d'amis, lorsque le vin était à son goût, quelque chose de très humain brillait dans ses yeux ; mais ce quelque chose ne se traduisait jamais dans ses discours ; mais souvent et hautement dans ses actes.

Il se montrait austère envers lui-même ; buvait du genièvre quand il était seul afin de mortifier son goût pour le vin ; et bien qu'il aimât le théâtre il n'avait pas assisté à un spectacle depuis vingt ans.

Mais il était tolérant pour les autres ; s'étonnait parfois, avec une sorte d'envie, de l'énergie intellectuelle requise pour certains méfaits ; dans les cas désespérés, beaucoup porté à aider qu'à blâmer. " J'ai

un penchant pour l'hérésie de Caïn, disait-il dans son langage original ; je laisse mon frère s'en aller au diable de la façon qui lui convient le mieux, " Grâce à ce trait de son caractère, il lui arrivait souvent d'être la dernière connaissance respectable de ceux qui descendaient vers l'abîme, d'exercer sur leur vie la dernière influence salutaire. Envers ces infortunés, aussi longtemps qu'ils le fréquentaient, il ne fit voir aucun changement dans sa conduite. C'était, sans doute, une tâche facile pour M. Utterson, car il était peu démonstratif même avec ses amis.

Comme tous les hommes modestes, il avait accepté les amis que les circonstances lui avaient donnés. Ses amis étaient ses parents et ceux qu'il avait connus depuis le plus longtemps. Ses affections, comme le lierre, étaient de croissance lente et n'impliquaient aucune ressemblance entre lui et ses amis. C'est ainsi qu'il se trouvait lié d'amitié avec son parent éloigné, M. Richard Enfield, homme du monde bien connu.

Beaucoup se demandaient ce que ces deux hommes pouvaient trouver d'intéressant l'un dans l'autre, ou quels sujets de conversation ils pouvaient avoir. Ceux qui les avaient rencontrés dans leurs promenades de chaque dimanche rapportaient qu'ils ne se disaient rien, avaient l'air singulièrement ennuyés et avaient coutume d'accueillir avec un plaisir évident l'arrivée d'un troisième ami. Malgré cela, ces deux hommes prisait hautement ces excursions qu'ils regardaient comme l'heure privilégiée de la semaine ; et non seulement ils renonçaient pour s'y livrer, à d'autres amusements mais même à leurs affaires.

Il leur arriva un jour, pendant une de ces courses, de passer par une rue écartée d'un des quartiers fréquentés de Londres. C'était une rue étroite et ce qu'on appelle tranquille ; mais les jours de la semaine il s'y faisait un commerce considérable ; et même le dimanche, lorsqu'elle était comparativement solitaire, cette rue, par son air de propreté et d'aisance, attirait les regards et tranchait sur les rues voisines.

A peu de distance d'un des coins de cette rue, à votre gauche en allant vers l'est, la ligne des maisons était brisée par l'entrée d'une cour ; et précisément à cet endroit, un certain édifice d'apparence sinistre présentait son pignon à la rue. Cette maison avait deux étages, et du côté de la rue n'avait aucune fenêtre ; une porte seulement au premier étage. Les murs avaient perdu leur couleur primitive et tout portait les marques d'une longue et complète négligence. La porte, qui n'avait ni timbre ni marteau, était couverte de taches. Les vagabonds s'y refugiaient pour allumer leur pipe ; les enfants y jouaient ; tandis que plus d'un écolier avait essayé son canif sur ses moulures. Depuis près d'une génération personne n'avait chassé ces visiteurs importuns ni réparé leurs ravages.

M. Enfield et l'avocat étaient de l'autre côté de la rue ; mais lorsqu'ils furent arrivés vis-à-vis de cette maison, le premier indiqua la porte avec sa canne.

" Avez-vous jamais remarqué cette porte ? " fit-il. Et sur une réponse affirmative de son compagnon il continua : " Elle me rappelle une très singulière aventure. "

" Vraiment ? " dit M. Utterson d'une voix quelque peu changée, " et quelle est cette aventure ? "

" Eh bien ! voici, " répliqua M. Enfield : " Je m'en revenais de l'autre bout du monde, vers trois heures du matin, par un temps froid et sombre ; et dans ma course je traversais une partie de la ville où l'on ne voyait rien que de réverbères. Des rues et encore des rues, et tout le monde endormi ; des rues et encore des rues, toutes illuminées comme pour une procession, mais vides comme une église déserte. Enfin je me trouvai dans cet état d'esprit où un homme écoute et écoute encore et commence à désirer ardemment la vue d'un gardien de la paix. Tout à coup je vis deux figures humaines : l'un était celle d'un petit homme qui marchait rapidement vers l'est, l'autre celle d'une jeune fille de huit ou dix ans qui courait de toutes ses jambes et descendait une rue transversale. Eh bien ! mon ami, l'homme et la petite fille sont venus en collision au coin de la rue, assez naturellement. Et alors j'ai vu une chose horrible : l'homme marcha tranquillement sur la petite fille et la laissa gémissante sur le trottoir. A l'entendre raconter, ce n'est rien ; mais c'était diabolique à voir. Il n'agissait pas comme un homme, mais comme un maudit Jagrenat des Indes. Je poussai un cri, me précipitai à la poursuite de l'homme, le saisis par le collet et le ramenai à l'endroit où déjà un groupe entourait l'enfant en pleurs. Il était parfaitement tranquille et ne fit aucune résistance ; mais il me lança un regard tellement sinistre qu'il me fit frissonner. Le groupe autour de la petite fille se composait des parents de celle-ci ; et bientôt le médecin, pour lequel elle avait été envoyée, fit son apparition. L'enfant avait plus de peur que de mal, au dire du médecin ; et vous auriez pu croire que l'incident n'eût pas d'autre suite.

" Mais une chose singulière se produisit. J'avais pris mon prisonnier en aversion dès le premier instant. Les parents de l'enfant l'avaient pris également en aversion, ce qui était naturel. Mais ce fut la conduite du docteur qui me suprita. C'était un médecin ordinaire, d'âge incertain, ayant un accent écossais fort prononcé et qui paraissait aussi peu sujet à l'émotion qu'une vèze. Eh bien ! mon ami, il était aussi enragé que nous contre mon prisonnier. Chaque fois qu'il le regardait, je le vis sécher et blémir, tant il avait envie de le tuer.

▲ skiere

**Félicitations à Sa Sainteté
Léon XIII**

Vendredi le 31 décembre dernier les dépêches suivantes ont été échangées à l'occasion du quarante neuvième anniversaire de la consécration sacerdotale de Sa Sainteté Léon XIII.

Cardinali Jacobini, Romæ.

Catholicus Circulus Quebecensis, Sacerdotii novum et quadragesimum annum Pontifici gratulans, optat Ei et bene ominatur multos annos et Apostolicam Benedictionem postulat.

Vincelette Præses.

REPONSE

Vincelette.

Præsidi Catholici Circuli Quebecensis. Summus Pontifex, gratias agens, Apostolicam Benedictionem permanentem imperat.

Cardinalis Jacobini.

(Traduction)

Au Cardinal Jacobini, à Rome.

Le Cercle Catholique de Québec félicitant le Souverain Pontife à l'occasion du quarante neuvième anniversaire de sa consécration sacerdotale, Lui souhaite et Lui présage beaucoup d'heureuses années et demande la Bénédiction Apostolique.

Vincelette

Président.

REPONSE

Vincelette.

Président du Cercle Catholique de Québec, Le Souverain Pontife vous remercie et vous accorde avec amour sa Bénédiction Apostolique.

Cardinal Jacobini.

**A TRAVERS LA PRESSE
CANADIENNE**

"Le nationalisme, dit le *Journal des Trois-Rivières*, numéro du 29 décembre, est encore dangereux parce qu'il ne repose sur aucun fond de principes."

Pourtant, lutter contre la franc-maçonnerie, l'orangisme et le libéralisme, combattre l'esprit de parti, revendiquer les droits de l'Eglise, défendre l'honneur national, voilà, croyons-nous, un beau "fond de principes". Et ce sont là les principes que défendent ceux contre lesquels le *Journal* s'acharne le plus en ce moment.

Le confrère trifluvien devrait bien nous dire quel est le "fond de principes" de la clique bleue de la *Minerve* avec laquelle notre ancien ami s'identifie de plus en plus. Serait-ce par hasard le principe de l'omnipotence de l'Etat? C'est le seul principe que ladite clique ait fait prévaloir dans ces derniers temps, sous les Chapeau, les Mousseau et les Ross.

* * *

Aveu précieux recueilli dans le *Canada*, journal bleu d'Ottawa et succursale de la *Minerve*. Parlant de la manière dont les élections se sont faites dans la ville de Toronto, cet organe ministériel dit: "Le parti conservateur a mis deux candidats sur les rangs [à Toronto] et les a élus en leur donnant 6000 voix." Or ces deux candidats étaient les nommés Clarke, propriétaires et directeurs du *Sentinel*, organe officiel des loges orangistes. Voilà où le parti conservateur va chercher ses candidats, de l'aveu même

du *Canada*. Les deux Clarke ne se sont pas imposés au parti, c'est le parti qui les a mis sur les rangs! Cela est bon à savoir.

* * *

Aveu non moins précieux que laiss échapper le *Courrier du Canada* à la date du 31 décembre. Voulant détendre les quatre jeunes avocats de Québec qui sont allés travailler dans Ontario pour le compte de l'opposition tory, le *Courrier* s'écrit:

"Ils ne sont pas allés faire la campagne du *Mail*, ils sont allés la défaire. Ils sont allés tenter là-bas, par la parole, ce que nous avons tâché de faire ici par la plume: dégager la cause conservatrice des écrits insensés et criminels d'un journal en démen- ce. Ils ont essayé de faire comprendre à nos compatriotes qu'on ne doit pas tenir tout un parti politique responsable des incartades d'un ORGANE, quels que soient son titre et son importance."

Ah! ah! On nous avait toujours dit que le *Mail* n'était pas un organe du parti conservateur.

Voici maintenant que le *Courrier* avoue tout naïvement que le *Mail* était encore, à la date du 31 décembre dernier, l'un des des organes du parti bleu tory.

Décidément, nos amis les bleus se mêlent.

* * *

Sous le titre: "Joyeuses agapes, les nationaux de Québec célèbrent par un banquet la victoire d'Ontario", l'*Electeur* du 4 janvier parle longuement d'un fricot politique qui avait eu lieu la veille à l'hôtel Saint Louis, Québec. Parmi les nationaux présents à ce banquet l'*Electeur* signale M. J. B. Charleson et M. Chambers du *Chronicle*. Deux franc-maçons notoires, le dernier, haut gradé. De jolis nationaux, en vérité!

* * *

Le *Journal des Trois-Rivières*, tout en exploitant contre le Dr Trudel, la lettre forgée ou volée publiée par M. Tarte, déclare qu'il ne saurait justifier le procédé du *Canadien*!

Si vous désapprouvez l'acte, pourquoi cherchez-vous à en tirer profit?

Mais au moins le *Journal* désavoue timidement M. Tarte. C'est le seul journal ministériel qui ait eu ce courage.

* * *

Le *Journal des Trois-Rivières*, numéro du 10 janvier courant, continue à exploiter, contre le Dr Trudel, la lettre volée ou forgée publiée par le *Canadien*. C'est vraiment déplorable et nous n'aurions jamais pensé que les MM. Désilets pussent s'oublier à ce point.

* * *

Encore une falsification de la *Minerve*: nous lisons dans son numéro du 27 décembre:

"La *Vérité*, succursale et déversoir de l'*Etendard* à Québec, S'EST TROUVÉ UN CANDIDAT SELON SON CŒUR à Montmagny dans la personne de M. Choquette, le fameux rouge que l'on sait. Le petit organe national publié à ce sujet la lettre suivante du dit M. Choquette"

Puis la *Minerve* publie la lettre de M. Choquette, mais ne dit absolument rien de la note de la rédaction où nous déclarons formellement que la candidature de M. Choquette n'est pas selon notre cœur!!!

Honnête vieille, allez!

* * *

Echantillon de la polémique de la *Minerve*, même numéro:

"La *Vérité* n'ayant plus un seul évêque dont elle puisse se réclamer, se cramponne au pape actuel, qu'elle avait dédaigné jusqu'ici. Ce petit changement de font est nécessaire par les besoins de la marmite politique du petit organe libéral."

Trois mensonges et une sottise!

1o La position de la *Vérité* vis à vis des évêques n'a pas changé depuis plusieurs années.

2o C'est une atrocité de dire que la *Vérité* avait dédaigné le pape actuel jusqu'ici. Depuis qu'elle existe, la *Vérité* a toujours reproduit les encycliques de les allocutions consistoriales de Léon XIII, et très souvent ses discours en réponse à des adresses. Toujours nous avons travaillé à nous pénétrer de la véritable pensée de Léon XIII et à appliquer ses renseignements. Nous invitons la *Minerve* à citer un seul fait qui justifie son abominable accusation.

3o. Ayant toujours fait ce que nous faisons, nous n'avons pas pu changer de front. Nous invitons la *Minerve* à nous faire voir en quoi notre conduite actuelle diffère de notre conduite passée vis-à-vis du Pape.

4o. C'est une sottise de nous faire une sorte de crime de nous cramponner au Pape. C'est ce qu'un catholique doit faire. En supposant, pour un instant, que tous les évêques du Canada seraient peu sympathiques à la *Vérité*, si la *Vérité* suit les enseignements et les directions du Pape, elle est dans la bonne voie.

* * *

M. Chapais ayant jugé à propos de répondre à notre dernier article *mardi soir* n'a pas s'attendre à une réplique cette semaine.

On annonce la mort de M. le Dr Louis Giard, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique. M. Giard est mort à Montréal, mardi le 4 janvier, à l'âge avancé de 77 ans et deux mois.

Qu'il repose en paix.

On annonce aussi la mort de l'honorable M. Polette, ancien juge à Trois Rivières. M. Polette était dans sa 800^e année, étant né le 15 août 1807.

Lettres de nos abonnés

Un prêtre des Etats-Unis nous écrit à la date du 27 décembre dernier:

M. J. P. Tardivel, propriétaire de la *Vérité*, Québec.

Mon cher monsieur.

Vous trouverez ci-inclus un billet de vingt piastres, que je vous prie d'accepter à titre de cadeau de Noël et comme gage de mon estime particulière pour vous et pour votre excellent journal. L'œuvre que vous accomplissez est si belle et je trouve toujours tant d'intérêt, de plaisir et de soulagement à lire la *Vérité*, qu'il me semble que je ne fais que payer une dette de reconnaissance.

C'est bien! continuez. Courage, santé et persévérance! Que Dieu vous soutienne jusqu'au bout! Ce sont mes souhaits du jour de l'an et aussi mes souhaits de chaque jour pour vous. Votre très humble et dévoué serviteur.

X Ptre.

Une abonnée de Montréal nous écrit à la date du 31 décembre.

Le bon exemple est entraînant: j'ai vu avec plaisir sur votre journal que vous receviez des lettres d'encouragement de vos abonnés. J'unis ma voix à la leur pour vous remercier, et je vous prie en même temps d'accepter ma petite offrande afin de vous conserver pour toujours dire la vérité.

Un des plus savants théologiens de la province nous écrit à la date du 2 janvier courant:

.....Nous servons Dieu et Dieu seul—rien d'étonnant que Dieu seul nous paie, et ne nous paie d'éternel repos et d'éternelle gloire qu'après la journée de labeur?

Pour autant que je puis connaître, après prière et réflexion, je vous crois dans la voie, la vérité et la vie. Courage donc, et, pour tout ce que je pourrai, comptez sur

Votre ami

X Ptre

Nouvelles générales

Le Monténégro se montre fort belliqueux. Cette petite nation rêve, paraît-il, le rétablissement de l'empire slave.

On offre en vente la collection complète des quatre premières années de l'*Etendard*. S'adresser au bureau de la *Vérité*.

On a compté cinq suicides dans la seule journée du 5 janvier à Vienne, Autriche.

Une opération chirurgicale a été faite à la gorge du cardinal Jacoboni, il y a quelque temps. Une dépêche plus récente dit que le cardinal est plus mal et qu'une catastrophe est à craindre.

L'Académie française a résolu de demander au gouvernement de révoquer le décret expulsant le duc d'Aumale parce que celui-ci a prouvé son patriotisme en donnant à la France les propriétés de Chantilly.

Lord Salisbury, premier ministre d'Angleterre, a offert un portefeuille à lord Lansdowne, gouverneur général du Canada. Lord Lansdowne a refusé. Le cabinet tory se reconstitue difficilement. M. Gochen, libéral, mais adversaire de Gladstone, a remplacé lord Randolph Churchill comme ministre des finances.

Nous regrettons d'apprendre que l'état de santé de Mgr Taché laisse de nouveau beaucoup à désirer.

Nous voyons par le *Sentinel*, de Toronto, que MM. les orangistes sont bien mécontents du résultat des élections d'Ontario. Tant mieux.

Une dépêche de Winnipeg mande que M. Joseph Royal doit être nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. La conduite tenue par M. Royal à la dernière session du parlement fédéral faisait prévoir ce dénouement.

Les ouvriers sans travail à Londres, et ils sont fort nombreux, s'agitent de nouveau et demandent du pain.

On annonce que 405 personnes ont péri dans un incendie à Madras.

L'*Univers* du 28 décembre nous apporte la nouvelle de la mort de Mgr Herzog, prince évêque de Breslau, Silésie.

Une dépêche du Câble annonce que le Pape a conclu avec le prince de Monaco un arrangement en vertu duquel le Saint Père doit aller résider à Monaco dans le cas

d'une guerre européenne. Une des conditions de cet arrangement, c'est que les maisons de jeu à Monaco doivent être abolies. Nous donnons cette nouvelle sous toutes réserves.

On parle toujours de la probabilité d'une guerre entre l'Allemagne et la France.

Nous avons reçu un numéro du *Journal des familles*, nouvelle feuille hebdomadaire publiée à Montréal. Les feuilletons de ce journal nous paraissent très mauvais. Nous engageons les pères et mères de famille d'être en garde contre ce journal.

Le gouvernement fédéral vient de nommer M. le Dr Casgrain, du comté d'Essex, Ontario, membre du sénat fédéral. C'est le premier Canadien français de la province à entrer au sénat. M. le Dr Casgrain, quoique Canadien-français, est tory.

Pendant l'année 1886, il y a eu 1,250 procès en divorce à Chicago, contre 952 l'année précédente. Joli état de société, en vérité!

On parle de la rentrée de Sir Charles Tupper dans la vie politique. On prétend même qu'il prendra le portefeuille des finances dans le cabinet de Sir John.

L'honorable M. Blake a dernièrement adressé la parole en français à nos compatriotes de Windsor, Ontario.

T. ARMAND

Horloger, Bijoutier et Graveur

NO. 36, RUE ST. JOSEPH ST.-SAUVEUR

Informe ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Montres en Or et Argent, Chaines en Or et Argent, beaux patrons, Setts pour Dames, magnifiques Colliers, Pendant d'Oreilles, Jones et Bagues en Or solide, Bracelets, Loquets, etc., etc. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs afin de voir les prix. Il remercie le public pour son bienveillant patronage et espère continuer à le mériter. Comme par le passé il se charge de la réparation des Montres, Horloges, Bijoux, etc., etc. Monogrammes de toutes sortes.

Satisfaction garantie.

T. ARMAND

APRES VINCT ANS!

Québec, 16 juillet 1886.

MM. GINGRAS, LANGLOIS ET CIE., MESSIEURS,

Depuis près de vingt ans, je souffrais d'une Dyspepsie opiniâtre m'occasionnant tout une série de troubles, entre autres des étourdissements subits, des maux de tête affreux. Mon médecin dut, à plusieurs reprises, se servir d'injections hypodermiques pour calmer ces douleurs, qui, parfois, me faisaient perdre connaissance. En définitive, après avoir entendu vanter l'efficacité de l'EAU ST-LEON, je demandai à mon médecin permission de suivre un traitement avec cette Eau, et il me l'accorda. J'en ai fait usage pendant environ deux mois, et je suis maintenant en parfaite santé.

Je suis avec reconnaissance,

Votre humble servante,

MDME LEVEILLE.

No. 28, rue Scott, Québec.

Cette eau précieuse est en vente, en gros et en détail, chez les seuls agents de la Puissance.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.

Vis-à-vis le Palais Cardinalice

NOEL ET JOUR DE L'AN!

— (ooo) —

CHS S. RIVERIN

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il tient comme par le passé, un assortiment des plus complets d'épicerie, vins et liqueurs, qu'il offre en vente à des prix défiant toute compétition et entr'autres les articles suivants :

BISCUITS de toutes sortes

EAUX DE VIE

Eau de Vie [Brandy] très vieux et de toute marque

Gin, Jamaïque, Rye très vieux, Vin Sherry dans tous les prix, Oporto dans tous les prix, Sauterne et Claret en caisse, de Barton et Guestier, (société des Entrepôts de Moulise), Duclos & Frère, W. Guillaume & Cie, etc., etc.

VINS

Vin Blanc et Vin Rouge à \$1.20 le gallon impérial.

AUSSI le célèbre Vin St Michel au gallon ou en bouteille.

LIQUEURS

Chartreuse, Bénédicte, Kirsh, Caraços, Anisette, Absinthe, etc., etc.

CHAMPAGNE

Duc de Montebello, Bouteille Moet et Chandon, Deux Bouteille et M. Muller & Fils, Quart de Bouteille Pipes Heidsieck.

SIROPS DE FRUITS

Sirup de Citron Sirup de Fraises Sirup de Framboises, etc.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Pois verts français fins, extra fins et moyens. Asperges, Capres, Haricots verts Truffes, Pâtés de foie gras Etc., etc., etc.

BONBONS

Une grande variété de Bonbonnières, Bonbons et Mélanges pur sucre.

ORANGES et CITRONS

RAISINS

Raisin Rouge, Raisin de Corinthe Raisin de Suttana, Raisin Bleu

Amandes de toutes sortes

CIGARES

Aussi: Un immense assortiment de CIGARES, depuis 80 cts. à \$10.00 la boîte.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHS. S. RIVERIN.

45, RUE DE LA COURONNE

St Roch.

CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT!

— ooo —

IN RE.

MERCIER - ROSS

—:ooo:—

Maintenant que le brouhaha et l'excitation qu'entraînent invariablement les élections est terminée, et que les esprits se sont calmés, on discute de côté et d'autres, qui des deux chefs actuellement à la tête des deux partis politiques de cette province aura le pouvoir. D'un côté on prétend que le ministre Ross va se maintenir et de l'autre on prétend que Mercier arrivera certainement au pouvoir. Eh bien moi je vous conseillerais, car après tout que l'un ou l'autre y arrive à ce pouvoir tant convoité ça ne mettra toujours pas d'argent dans la poche de chacun, tandis qu'en lisant mon annonce vous vous convaincrez que vous économiserez de l'argent en venant faire vos achats à mon magasin, car je suis certain que vous mettrez 15 0/10 ou 30 0/10 dans votre poche, parce que je vends mes marchandises meilleur marché que n'importe où ailleurs. Venez voir et vous achèterez chez

P. C. D'AUTEUIL, 123, rue St-Joseph.

ROBES EN LAINE, POLKAS ET BONNETS,

Un grand lot d'échantillons, de Robes, Polkas, Bonnets de Laine que je vends au prix du gros, chez

P. C. D'AUTEUIL.

PELLETIERIES,

Je tiens tout particulièrement à attirer l'attention du public sur ce département, car m'étant assuré les services d'un tailleur de premier ordre je puis garantir satisfaction. Ce département est à son grand complet, mon assortiment est complet. J'ai toujours en mains : Capots en Craemer, Bocarum, Astracan, Chat Sauvage, Loup noir et gris, ainsi qu'un assortiment de Casques de toutes sortes, de Pelletieries pour Dames et pour Hommes, ainsi que des Colletteries, Cois, Pagottes, Bordures, etc., etc. Aussi j'ai toujours en mains un grand stock de Pelletieries non manufacturées pour vendre à la peau. Aussi je suis en mesure de prendre et remplir aucune commande, et donner entière satisfaction. Venez voir avant d'acheter ailleurs.

P. C. D'AUTEUIL.

HARDÉS FAITES

J'ai toujours en mains un grand choix de Hardes faites dans tous les prix et qualités. On ne perd jamais de ventes dans ce département chez

P. C. D'AUTEUIL.

ETOFFES A ROBES.

Je promets pouvoir satisfaire les plus difficiles dans ce département, car je ne crains pas de dire que mon assortiment est l'un des plus beaux que l'on puisse voir.

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Chapeaux de Feutre pour Dames et Jeunes Filles. Un grand assortiment dans toutes les couleurs et à bon marché chez

P. C. D'AUTEUIL.

GARNITURES.

Grand assortiment de Plumes, Plumeaux, Pompons, Oiseaux, Gauze, Rubans; enfin toutes les plus récentes nouveautés en fait de garniture chez

P. C. D'AUTEUIL.

RECOMPENSE.

Comme je l'ai déjà annoncé, toute personne qui achètera à mon magasin pour la somme de vingt piastres [\$20], je donnerai une magnifique Horloge de deux piastres [\$2]. Venez voir nos marchandises avant d'aller ailleurs.

P. C. D'Auteuil,

123---Rue St-Joseph---123

A. Marcotte

RELIEUR:

4 RUE BUADE Haute-ville QUEBEC OUVRAGES EXÉCUTES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE

Joseph Dugal

TANNEUR

330 & 332

Rue St Valier

QUEBEC

SPÉCIALITE : Tannage à la Façon

FABRIQUE DE VINAIGRE

"EUREKA"

E. & A. ROBITAILLE

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, ALCOOL METHYLIQUE ET CONSERVES MARINADES.

QUEBEC

Grande vente sans reserve POUR LES FETES

Aux Magasins 91-95, Rue St-Joseph, St-Roch.

Lustres et Lampes de tout espèces. Les Porcelaines.—Sets à dîner, sets à thé, Tête-à tête, Bols et Soucoupes, Ornaments, etc. Bisque.—Statuettes, Ornaments de corniches. Terra Cotta.—Sets à tabac, Boîtes à tabac, Statuettes, etc. Verrerie.—Caraffes, Verres à l'eau, aux vins, aux liqueurs, Cristal de couleur, etc. Faïence.—Un assortiment complet. Argenteries des meilleurs fabricants, patrons bien riches. C'est en vue de réduire le surplus de marchandises, toute offre raisonnable sera acceptée.

A. G. L. VALLERAND.

Cadeaux de Noel et du jour de l'An

—CHEZ—

ELIE BEDARD

Horloger et Bijoutier

245, RUE SAINT-PAUL, PALAIS.

EN FACE DU DEPOT, QUEBEC.

Mouvement Waltham, Engin, Hampden Illinois. Montres Longines, Célestin Charrier, Boitier en argent, à clef et remontoir, 2 1/2, 3, 4, 5, et 6 onces couvertes et non couvertes. Montres en Or et Argent, Pendules, Horloges Nickle, Role Plate, Parures et Bracelets, Loquets et Chaines en Or, Jones et Bagues, Sets en Or Guinée, Bagues et Diamants, Pipes en Ecume, Pipes en Bois, assortiment Accordéons, Lorgnons en Cristal, Lunettes Lawrence, Telescope, Lunettes d'Opéra, Argenterie, etc.

Bertrand & Cie,

MARCHANDS DE BOIS

Rue de l'Eglise, Saint Roch, Québec.

Font savoir au public qu'ils ont ajouté à leur commerce de bois ordinaire.

Un assortiment de bois franc sec,

CONSISTANT EN NOYER NOIR, CERISIER, FRENE, BOIS BLANC, MERISIER, ETC.,

Ayant beaucoup de planches à plancher en merisier sec et préparées, on les vendra avec réduction sur les prix ordinaires.

Librairie St Jean-Baptiste

F. X. FOURNIER & Cie
6 RUE DE LA FABRIQUE 6

(Près de la Basilique)

Nous avons l'honneur de présenter à nos clients nos meilleurs remerciements pour le patronage distingué qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour. Nous espérons que le passé sera pour nous comme certificat de notre empressement à donner toujours satisfaction complète.

Nous vous invitons tout spécialement de venir visiter notre établissement qui ne laisse rien à désirer. Vous y trouverez certainement la plus riche collection d'ouvrage de piété et de littérature, une variété d'objets de piété : tels que crucifix montés sur pluche, dor, argenté, ou en ivoire, chapelets en acré, ambre ou onyx ; statues artistiques décorées, et une quantité d'objets de goût pour cadeaux, trop long à énumérer.

Nous faisons une spécialité de galons, franges, dentelles, glands or ou argent, et de souvenir mortuaires. Les oraux pour registes, calendriers, ordos, graduels et vestes-péraux [édition canadienne] recevront une attention tout particulière.

AUSSI

Un bon piano allemand [Iraber] 7 octaves, tout neuf, \$250.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. E. LABRECQUE

Entrepreneur de Pompes Funèbres

— COIN DES RUES —

St-François et de la Chapelle,
ST ROCH

A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public de Québec qu'il est en position d'entreprendre l'Organisation des Pompes Funèbres, et qu'il se flatte de pouvoir donner satisfaction entière à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance et de leurs ordres. Il a fait l'acquisition d'un CORBILLARD de première classe, le plus beau qu'il y ait à Québec.

M. LABRECQUE s'occupera comme d'ailleurs il l'a toujours fait, de tous les détails d'organisation des funérailles, telles que Garnitures de chambre, Bandoulières, Cercueils, etc.

Les commandes seront exécutées à UNE HEURE D'AVIS. M. Labrecque espère fermement que le public s'empressera de lui donner une grande part de son patronage.

H. NAGANT

INGENIEUR-CHIMISTE

Laboratoire de Chimie, et bureau de Consultation :

ACADEMIE COMMERCIALE,
RUE ELGIN, QUEBEC.

Analyse de toutes espèces de substances :

Eaux, Terres, Minéraux, Produits Chimiques, Vins, Liqueurs, Substances alimentaires, etc., etc.

LIBRAIRIE ST ROCH



OUVRAGES CANADIENS

Voyage de Sieur Diéreville en Acadie
Par L. U. Fontaine

Souvenir d'un demi siècle.
Par J. G. Barthe

Le Chien d'Or.
Par L. P. Lemay.

Soldat de Pie IX
Par C. E. Rouleau

Vie Populaire de Pie IX
Par le R. P. Limbour

Histoire du Canada en 4 volumes
Par F. X. Garneau

Les Oiseaux du Canada
Par C. E. Dionne

Les deux Cochers de Québec
Pamphlet politique,

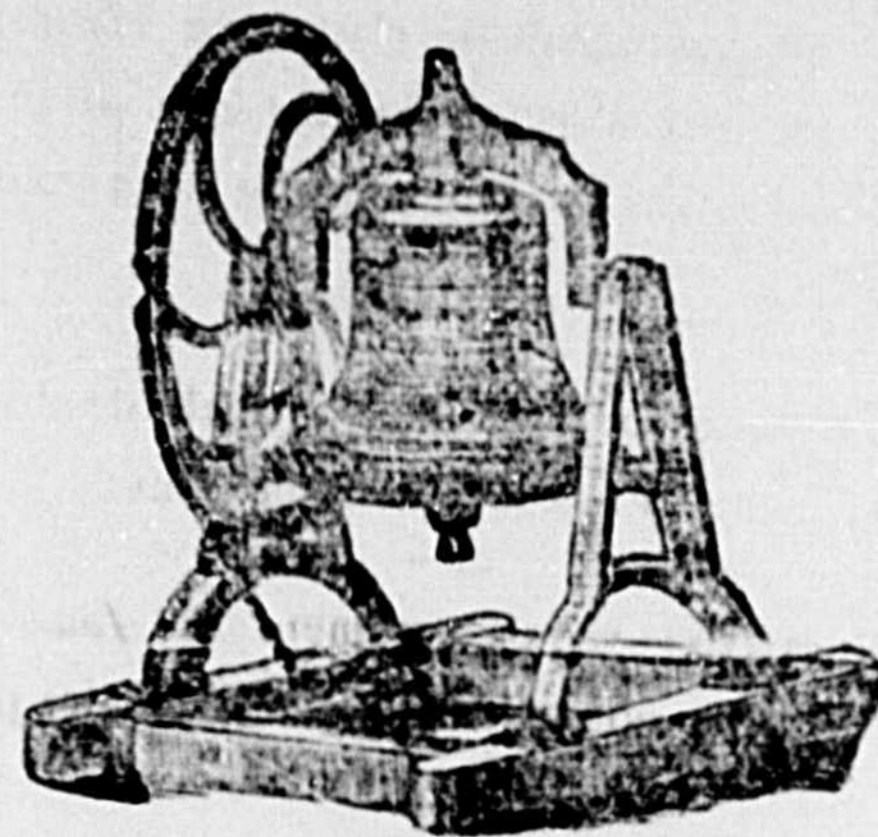
L. DROUIN & FRERE
Libraires & Imprimeurs
96 Rue St-Joseph
QUEBEC

LIBRAIRIE ST-ROCH

Assortiment general de Littérature, livres de prières, livres classiques, livres de prix pour les écoles, livres blanc Papeterie, imagerie, articles religieux, vin de messe, cierges, hosties veilleuses, etc.

L. DROUIN & Frère
Libraires & Imprimeurs
96 Rue St Joseph St Roch 96
Quebec

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q.

FONDERIE DE CLOCHES

POUR EGLISES
Seules ou en Carillons avec
MONTURES EN FER OU EN BOIS.

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines. Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

LA VERITE

Journal hebdomadaire

RELIGIEUX ET INDEPENDANT

PRIX DE L'ABONNEMENT

1 an \$2.00
6 mois \$1.00
3 " \$0.50

Payable d'avance

AUSSI

Impressions de toutes sortes

Telles que livres, têtes de comptes, factums, blanc de cour, circulaires, cartes d'affaires etc.

BUREAUX & ATELIERS
96 Rue St-Joseph St-Roch
QUEBEC

J.J. BARBEAU, FILS

COUVREUR

En Fer-Blanc,
Tôle Galvanisée,
Ardoise, Bardeaux,
et Gravois,

ET POSEUR DE CORNICHES

95, Rue Dorchester
ST-ROCH, QUEBEC.

Les ouvrages qui lui seront confiés seront remplis avec promptitude. — Satisfaction garantie. — Prix modérés. — Une visite est sollicitée.

NEWSPAPER ADVERTISING A book of 100 pages. The best book for an advertiser to consult, be he experienced or otherwise. It contains lists of newspapers and estimates of the cost of advertising. The advertiser who wants to spend one dollar, finds in it the information he requires, while for him who will invest one hundred thousand dollars in advertising, a scheme is indicated which will meet his every requirement, or can be made to do so by slight changes easily arrived at by correspondence. Its editions have been issued, sent, post-paid, to any address for 10 cents. Write to GEO. P. ROWELL & CO., NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU, (108 Spruce St., Printing House Sq., New York)

T T T

DE MENAGEMENT

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ces nombreuses pratiques et au public en général qu'il vient de transporter son poste de commerce au spacieux magasin qu'il vient de faire construire **No. 240 rue St-Joseph** marche Jaquetier.

A l'occasion de ce changement, M. Rousseau est heureux de pouvoir offrir à ses nombreuses pratiques.

UNE GRANDE VENTE DE THE

Fonds de banqueroute

1200 Caisses de thé achetées à 50 pour cent de REDUCTION qu'il nous faut vendre dans le cours d'un mois pour faire place aux importations d'automne.

Afin de hâter cette vente nous avons décidé de donner un présent pour l'achat d'une livre de thé.

Pour la satisfaction de l'acheteur nous donnerons un échantillon gratis, de cette manière le public pourra se convaincre que les thés que nous offrons en ce moment sont d'une qualité supérieure et à des prix défiant toute compétition.

Pas de meilleur occasion pour faire une provision pour l'hiver.

Spécialité de cafés aromatique très recherché moulu tous les matins.

J. B. Rousseau

240 RUE ST JOSEPH

SUCCURSALES :

206, Rue ST-JEAN et COTE DES MARCHANDS, LEVIS.

A VENDRE PAR

INTENTIONUM MISSARUM TABELLA.

	An. I.	P. I.	P. II.	P. III.	P. IV.	S. J.	S. A.
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							

Imprimatur : † EDUARDUS CAR. Epus. Marianop.

L. DROUIN & Frère